

MONTREAL – Devant la Commission Charbonneau mardi, l'ancien président de la FTQ Michel Arsenault a catégoriquement nié avoir reçu une offre de pot-de-vin de 300 000 \$ dans le dossier Carboneutre, une offre qu'il avait refusée, comme l'avait affirmé le témoin Ken Pereira.

M. Pereira avait soutenu qu'un Italien, accompagné de Jocelyn Dupuis, ancien directeur général de la FTQ-Construction, avait offert cette somme de 300 000 \$ à M. Arsenault pour faire passer le dossier de l'entreprise de décontamination des sols Carboneutre au Fonds de solidarité, ce que M. Arsenault avait refusé.

«Je n'ai jamais, jamais, jamais eu une offre de pot-de-vin, dans toutes mes années à la présidence de la FTQ. Je n'ai jamais eu une offre de pot-de-vin de M. (Domenico) Arcuri, de Jocelyn Dupuis ou de qui que ce soit. Ce serait plus facile pour moi ce matin de dire que j'ai eu une offre et que je l'ai refusée. Ce serait beaucoup plus facile, mais je ne mentirai pas devant votre commission», a-t-il affirmé.

Du même souffle, il a admis qu'il avait entendu dire que le crime organisé voulait entrer au Fonds de solidarité des travailleurs du Québec, le fonds dont il était président du conseil d'administration. Il avait même entendu dire que parce qu'il ne voulait pas coopérer avec le crime organisé, celui-ci voulait le «faire sauter» de son poste de président.

M. Arsenault a rapporté avoir entendu ces propos par l'intermédiaire de l'entrepreneur Tony Accurso. Il en attribue la paternité à Jocelyn Dupuis, ancien directeur général de la FTQ-Construction.

Malgré cela, M. Arsenault affirme ne pas avoir craint pour sa sécurité ou sa vie. Il affirme qu'il a pris ces déclarations avec un grain de sel. Et, à ses yeux, «on s'est tenu debout» et le Fonds a pu résister aux assauts du crime organisé, dans les dossiers comme Carboneutre.

Bien agi avec Dupuis

Commission Charbonneau Arsenault nie catégoriquement l'offre de pot-de-vin

Écrit par L'actualité

Mardi, 28 Janvier 2014 16:06 -

Concernant les notes de frais de Jocelyn Dupuis, M. Arsenault a soutenu qu'il n'avait pas d'autre choix que d'aller voir le président de la FTQ-Construction Jean Lavallée, après que Ken Pereira eut étalé sur son bureau les notes de frais exorbitantes de Dupuis.

M. Arsenault a affirmé qu'il n'avait pas de lien hiérarchique avec le directeur général de la FTQ-Construction Jocelyn Dupuis, qu'il ne pouvait le congédier puisque la FTQ-Construction est autonome, qu'il n'avait qu'une autorité morale.

Et, selon M. Arsenault, il ne s'est écoulé que deux ou trois semaines entre le moment où Ken Pereira lui a montré les factures de Jocelyn Dupuis, à la fin août ou au début de septembre 2008, et celui où il a obtenu que Dupuis quitte son poste après lui avoir dit que ses dépenses étaient indéfendables.

Il s'est dit convaincu en son «âme et conscience» qu'il a fait son travail face à Dupuis.

Cet article [Commission Charbonneau: Arsenault nie catégoriquement l'offre de pot-de-vin](#) est apparu en premier sur [L'actualité](#).

Consultez la source sur Lactualite.com: [Commission Charbonneau Arsenault nie catégoriquement l'offre de pot-de-vin](#)